

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 27 février 1974

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA VINGT-NEUVIÈME LÉGISLATURE

[Texte anglais]

Le Parlement, prorogé le vingt-sixième jour de février 1974, se réunit aujourd'hui à Ottawa pour l'expédition des affaires.

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de l'Orateur.

L'Orateur donne lecture d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat à 10 h 40 ce matin pour ouvrir officiellement la deuxième session de la vingt-neuvième législature du Canada.

Le major A.-G. Vandelac, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, l'Orateur, accompagné des membres de la Chambre, se rend à la salle du Sénat.

● (1150)

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

* * *

[Texte français]

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) demande à présenter le bill C-1, concernant la prestation des serments d'office.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

* * *

[Texte anglais]

LE DISCOURS DU TRÔNE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de faire un discours aux deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

[Texte français]

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la deuxième session de la vingt-neuvième Législature du Canada.

En vous adressant la parole pour la première fois, je tiens à vous dire à quel point je me sens honoré d'avoir été choisi comme représentant de Sa Majesté au Canada. Ainsi que je le rappelaux au moment de mon

installation, la haute charge qui m'incombe repose sur trois siècles et demi d'histoire. Je me plais à penser que j'aurai l'occasion de voyager un peu partout au Canada et de rencontrer des citoyens de toutes les couches de la société.

Nous aurons le plaisir, du 25 au 30 juin, de recevoir la visite de la reine mère, la reine Elizabeth, pour qui tous les Canadiens ont une vive affection. Sa Majesté viendra présenter leurs nouveaux drapeaux à deux régiments, le Toronto Scottish et le Black Watch, dont elle est colonel en chef.

[Texte anglais]

Je vous parle à un moment où la situation économique internationale est gravement troublée, en raison de difficultés relatives à l'approvisionnement et aux prix de certains produits, notamment le pétrole.

La plupart des pays, tant les pays en voie de développement que les pays industrialisés, ont connu une expansion économique appréciable en 1973. Les perspectives économiques pour 1974 semblaient être, il n'y a pas tellement longtemps, fort encourageantes. Mais voilà que quelques-uns des grands pays producteurs décident de réduire leurs exportations de pétrole et d'en augmenter les prix, d'où un revirement subit de la situation.

Pour les pays en voie de développement, la hausse du prix du pétrole a, dans bien des cas, effacé la maigre marge qui leur permettait de poursuivre leur progrès économique et de mieux subvenir aux besoins de leurs populations croissantes. Quant aux pays industrialisés, dont le Canada est un des rares à jouir d'une quasi-autonomie en matière de pétrole, et d'énergie en général, plusieurs d'entre eux verront leur balance des paiements accusé un déficit considérable et devront trouver le moyen de le financer. En ce qui concerne le monde dans son ensemble, il pourrait se produire une réduction globale de la demande et, par conséquent, un ralentissement de l'activité économique.

Le Gouvernement estime qu'il importe au plus haut point de résoudre ces problèmes par une action concertée sur le plan international et par la coordination des politiques nationales. La conférence des principaux pays importateurs a été un premier pas dans ce sens. Elle sera suivie par des réunions des pays producteurs et des pays en voie de développement. Les Nations unies, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et d'autres organismes internationaux seront également sollicités à cet égard.

Tout en cherchant une solution à ces questions d'économie internationale, les principaux pays consommateurs doivent reconnaître le désir légitime qu'éprouvent tous les pays producteurs d'utiliser leurs richesses naturelles pour faire progresser leur propre économie. Mais les pays industrialisés, tout comme les pays du Tiers-Monde qui sont riches en ressources, doivent aussi prendre des mesures de plus en plus énergiques pour réduire les inégalités qui les séparent des autres pays moins développés et moins favorisés.

[Texte français]

Bien que cet état de choses concernant la cherté du pétrole et les approvisionnements disponibles tiennent en partie à des circonstances spéciales, il met en relief une situation qui, elle, a une portée beaucoup plus générale. Jointe à de très mauvaises récoltes en plusieurs pays, la croissance de la population mondiale a provoqué une hausse marquée du prix des aliments. Par suite d'un sursaut simultané de l'activité économique dans tous les pays industrialisés, les prix d'autres denrées augmentaient également sur les marchés internationaux. En outre, la cherté accrue des aliments et des biens de consommation a déterminé d'autres hausses de prix, ce qui a entraîné une poussée inflationniste généralisée.

Aucun pays n'a été épargné par l'augmentation des prix qui s'est produite en 1973, et qui d'ailleurs se poursuit en 1974. Le phénomène est mondial; il ne se limite pas à tel ou tel pays en particulier.

Tous les pays, y compris le Canada, ont rejeté le ralentissement délibéré de l'économie comme moyen de combattre l'inflation. Il y en a qui ont eu recours à la réglementation des prix et des revenus, mesure qui, de façon générale, n'a pas été efficace.